



Plan Sécurité Premium

La protection complète en cas d'accident



LA SÉCURITÉ EN TOUTE LIBERTÉ

American Express a développé pour vous **Plan Sécurité Premium**, une assurance très complète en cas d'accident : une protection en cas de décès accidentel, d'invalidité et d'hospitalisation, l'alternative idéale au cumul de contrats.

20% de réduction
pour votre Partenaire
pacisé et concubin

5% de réduction sur
la cotisation annuelle

Offre spéciale enfant

Cotisation et capitaux
revalorisés de 3%/an

BÉNÉFICIEZ ...

- Du versement d'un capital pouvant aller jusqu'à 500 000 € en cas de décès ou d'invalidité permanente totale ou partielle à la suite d'un accident
- D'une indemnité journalière d'hospitalisation à la suite d'un accident pouvant aller jusqu'à 500 € par jour, si besoin pendant 365 jours
- D'une revalorisation de 3 % des capitaux garantis et de la cotisation à chaque échéance annuelle pendant 10 ans
- D'une large palette d'assistances en cas d'accident
- D'une couverture 7j/7, 24h/24, partout dans le monde
- D'une cotisation à partir de 24,94 € par mois et d'une réduction de 20 % pour votre Partenaire pacisé et concubin

UN NIVEAU DE GARANTIES * ADAPTÉ À VOS BESOINS

Garanties suite à un accident				
Décès accidentel	Invalidité permanente totale accidentelle	Invalidité permanente partielle	Indemnité d'hospitalisation par jour	
Montant des garanties	de 75 000 € à 500 000 €⁽¹⁾	de 75 000 € à 500 000 €⁽¹⁾	de 75 000 € à 500 000 €⁽¹⁾	de 75 € à 500 €⁽¹⁾

* Les sommes versées aux bénéficiaires seront revalorisées de 3 % par an pendant 10 ans.

Ces garanties pourront protéger vos proches de tout imprévu. Le capital est totalement **exonéré d'impôts et de droits de succession⁽²⁾** et s'ajoute à toute autre indemnité (assurance vie, déblocage d'épargne...) : de quoi permettre à vos bénéficiaires de mieux répondre à leurs besoins à moyen et long terme (remboursement d'emprunts, crédit immobilier, financement des études,...).

De plus vous aurez accès à une large palette d'assistances en cas d'accident (des informations et conseils, une aide ménagère en cas d'hospitalisation, la livraison de vos médicaments, la présence d'un proche...).

SOUSCRIPTION

Plan Sécurité Premium est une assurance complète, dont la souscription est simple et rapide, sans questionnaire de santé ni visite médicale. Vous pouvez souscrire de 18 à 65 ans et restez assuré jusqu'à 75 ans. Vous bénéficiez d'une **cotisation avantageuse à partir de 24,94 €** par mois avec en plus la possibilité d'assurer toute votre famille.

De plus, les capitaux garantis ainsi que les cotisations correspondantes choisis seront **revalorisés de 3 %** à chaque échéance annuelle pendant 10 ans.

Pour plus de détails concernant ces prestations reportez-vous aux Conditions Générales.

(1) Selon l'option choisie.

(2) Conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

SERVICE CLIENTÈLE ASSURANCES : 01 47 77 74 64 - Choix 2
du lundi au vendredi de 9h à 19h.
www.americanexpress.fr/assurances

CHUBB®



Plan Sécurité Premium

La protection complète en cas d'accident

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1/3

A retourner sous enveloppe, sans l'affranchir, à : American Express Carte-France
Service Assurances - Libre réponse 13 189 - 92509 Rueil-Malmaison Cedex

Oui, je souhaite bénéficier du « Plan Sécurité Premium » qui garantit le versement d'un capital pouvant aller jusqu'à 500 000 € (selon l'option choisie) en cas de Décès ou d'Invalidité Permanente Totale ou Partielle à la suite d'un accident, plus une indemnité forfaitaire journalière en cas d'hospitalisation suite à un accident et des prestations d'assistance. Offre réservée aux titulaires de carte et à leur Partenaire pacé et concubin âgé(e)s de 18 à 65 ans, leur(s) enfant(s) âgé(s) de 6 mois à 18 ans (25 ans si fiscalement à charge) résidant en France métropolitaine, en Principauté de Monaco, ou dans un Département et région d'Outre-Mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte), à Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon.

Vous :

Mon numéro de carte American Express :

[REDACTED]

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa)

Adresse

Code Postal

Ville

E-mail⁽³⁾

Téléphone personnel

Téléphone professionnel

Vos bénéficiaire(s) en cas de décès :

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa)

Adresse

Code Postal

Ville

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa)

Adresse

Code Postal

Ville

Votre Partenaire pacé et concubin (si assuré(e)) :

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa)

Adresse

Code Postal

Ville

Le(s) bénéficiaire(s) de votre Partenaire pacé et concubin en cas de décès :

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa)

Adresse

Code Postal

Ville

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa)

Adresse

Code Postal

Ville

Vos enfants (si assurés) :

1^{er} enfant :

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa)

2^{ème} enfant :

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa)

3^{ème} enfant :

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa)

4^{ème} enfant :

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aa)

À partir du 5^{ème} enfant, merci d'indiquer leurs coordonnées sur papier libre à joindre à cette demande

(3) Si vous fournissez votre adresse électronique à Chubb European Group SE et American Express Carte-France, nous pourrons ainsi vous envoyer des offres personnalisées par e-mail, vous informant sur votre contrat, nos produits et services ou sur toute nouveauté. Vous pouvez à tout moment nous demander de ne plus recevoir de communications par e-mail, sur simple courrier de votre part auprès de Chubb European Group SE (adresse : La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie).

SERVICE CLIENTÈLE ASSURANCES : 01 47 77 74 64 - Choix 2

du lundi au vendredi de 9h à 19h.

www.americanexpress.fr/assurances

CHUBB®



Plan Sécurité Premium

La protection complète en cas d'accident

WEB

(Champ réservé à American Express)

2/2

TABLEAU DES COTISATIONS/GARANTIES DE « PLAN SÉCURITÉ PREMIUM » :

Merci de cocher la case correspondant à l'option de votre choix

Plan Sécurité Premium vous garantit en cas d'accident :	Vous		Vous et votre Partenaire pacsé et concubin		Vous et vos enfants		Famille ⁽⁴⁾	
	-5%		-5%		-5%		-5%	
	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle
Option 1 : Jusqu'à 75 000 € versés	<input type="checkbox"/> 24,94 €	<input type="checkbox"/> 284,33 €	<input type="checkbox"/> 44,90 €	<input type="checkbox"/> 511,77 €	<input type="checkbox"/> 49,88 €	<input type="checkbox"/> 568,53 €	<input type="checkbox"/> 70,59 €	<input type="checkbox"/> 804,68 €
Option 2 : Jusqu'à 100 000 € versés	<input type="checkbox"/> 33,26 €	<input type="checkbox"/> 379,11 €	<input type="checkbox"/> 59,86 €	<input type="checkbox"/> 682,31 €	<input type="checkbox"/> 66,51 €	<input type="checkbox"/> 758,21 €	<input type="checkbox"/> 94,12 €	<input type="checkbox"/> 1 072,90 €
Option 3 : Jusqu'à 200 000 € versés	<input type="checkbox"/> 66,51 €	<input type="checkbox"/> 758,21 €	<input type="checkbox"/> 119,71 €	<input type="checkbox"/> 1 364,62 €	<input type="checkbox"/> 133,02 €	<input type="checkbox"/> 1 516,29 €	<input type="checkbox"/> 188,24 €	<input type="checkbox"/> 2 145,80 €
Option 4 : Jusqu'à 300 000 € versés	<input type="checkbox"/> 99,76 €	<input type="checkbox"/> 1 137,32 €	<input type="checkbox"/> 179,56 €	<input type="checkbox"/> 2 046,93 €	<input type="checkbox"/> 199,52 €	<input type="checkbox"/> 2 274,50 €	<input type="checkbox"/> 282,35 €	<input type="checkbox"/> 3 218,82 €
Option 5 : Jusqu'à 400 000 € versés	<input type="checkbox"/> 133,02 €	<input type="checkbox"/> 1 516,29 €	<input type="checkbox"/> 239,41 €	<input type="checkbox"/> 2 729,24 €	<input type="checkbox"/> 266,03 €	<input type="checkbox"/> 3 032,70 €	<input type="checkbox"/> 376,47 €	<input type="checkbox"/> 4 291,72 €
Option 6 : Jusqu'à 500 000 € versés	<input type="checkbox"/> 166,27 €	<input type="checkbox"/> 1 895,39 €	<input type="checkbox"/> 299,26 €	<input type="checkbox"/> 3 411,54 €	<input type="checkbox"/> 332,53 €	<input type="checkbox"/> 3 790,91 €	<input type="checkbox"/> 470,58 €	<input type="checkbox"/> 5 364,62 €

Pour les enfants, capital décès accidentel limité à 5 000 €

Les capitaux garantis ainsi que les cotisations correspondantes seront revalorisés de 3 % à chaque échéance annuelle. La revalorisation est composée. La première revalorisation prendra effet lors de la première échéance anniversaire de votre contrat. La revalorisation cessera au bout de 10 ans. Vous trouverez un modèle de revalorisation composée aux Conditions Particulières.

	Garanties en cas de :			
	Décès accidentel	Invalidité permanente totale ou partielle ⁽⁵⁾	Hospitalisation suite à un accident	Prestations d'Assistance
Option 1	75 000 €	Jusqu'à 75 000 €	75 € / jour	Oui
Option 2	100 000 €	Jusqu'à 100 000 €	100 € / jour	Oui
Option 3	200 000 €	Jusqu'à 200 000 €	200 € / jour	Oui
Option 4	300 000 €	Jusqu'à 300 000 €	300 € / jour	Oui
Option 5	400 000 €	Jusqu'à 400 000 €	400 € / jour	Oui
Option 6	500 000 €	Jusqu'à 500 000 €	500 € / jour	Oui

(4) Couple + enfants.

(5) Selon le barème d'invalidité figurant aux Conditions Générales.

(6) Vous, votre conjoint et votre premier enfant êtes comptabilisés dans la cotisation. Le montant de la cotisation reste le même quel que soit le nombre d'enfants assurés.

SERVICE CLIENTÈLE ASSURANCES : 01 47 77 74 64 - Choix 2
du lundi au vendredi de 9h à 19h.
www.americanexpress.fr/assurances

CHUBB®





Plan Sécurité Premium

La protection complète en cas d'accident

2/2

En cas de souscription par courrier, la garantie prend effet à la date de réception par l'Assureur de la demande de souscription. Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date d'effet. Il est reconduit automatiquement par période d'un an et vous pourrez le résilier conformément à la réglementation, par courrier directement auprès de notre assureur et à tout moment après la première période de garantie d'un an.

Les capitaux garantis ainsi que les cotisations correspondantes seront revalorisés de 3 % à chaque échéance annuelle. La revalorisation est composée. La première revalorisation prendra effet lors de la première échéance anniversaire de votre contrat. La revalorisation cessera au bout de 10 ans. Vous trouverez un modèle de revalorisation composée aux Conditions Particulières.

Je donne l'autorisation à Chubb European Group SE de débiter mon compte-carte American Express du montant des cotisations.

Je dispose d'un délai de réflexion de 30 jours pour étudier les dispositions de mon contrat (Tableau des garanties, Conditions Particulières et Conditions Générales) à réception de celui-ci. Durant ce délai, je pourrai par l'envoi d'une lettre à Chubb European Group SE, Service client CS 70207 27502 Pont Audemer Cedex, renoncer à ma souscription et être intégralement remboursé(e) des sommes éventuellement versées.

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales et déclare les accepter expressément.

Date et signature du titulaire :

Date █ █ █ █

Date et signature du Partenaire pacé et concubin (si assuré) :

Date █ █ █ █

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre demande et à la gestion de nos relations commerciales, elles ne sont destinées qu'à American Express Carte-France, Chubb European Group SE, leurs mandataires, réassureurs, prestataires et organismes professionnels concernés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification ou opposition sur demande auprès de Chubb European Group SE.

American Express Carte-France, société de courtage d'assurances, sélectionne des assureurs et présente des produits d'assurance optionnels. En tant que courtier, elle perçoit des commissions qui peuvent varier selon le produit ou l'assureur. Par ailleurs, une société du groupe American Express peut parfois intervenir en qualité d'assureur ou de réassureur et percevoir une rémunération à ce titre. Les accords passés avec certains assureurs, y compris les accords de réassurance, sont susceptibles d'influencer le choix des produits que nous sélectionnons. Vous êtes libre de choisir ou non les produits proposés par American Express Carte-France pour couvrir vos besoins en assurance.

Chubb European Group SE - Entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374. Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS92459, 75436 PARIS CEDEX 09.

American Express Carte-France - Société Anonyme, au capital de 77 873 000 € - RCS Nanterre B 313 536 898 – Siège Social : 8-10 rue Henri Sainte-Claire Deville, CS 60 182, 92506 Rueil-Malmaison Cedex France. Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux Articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances. Société immatriculée en tant qu'intermédiaire en assurance auprès de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, 1 rue Jules Lefebvre – 75311 Paris Cedex 09) sous le numéro 07023512 - (<http://www.orias.fr>), et soumise au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).

Les éventuelles réclamations sont à adresser soit au siège social d'American Express, soit auprès de l'assureur concerné. Vous avez également la possibilité de vous adresser à La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - Site internet www.mediation-assurance.org.

